

Congrès d'étude de la FSU 28 Au Lycée Marceau à Chartres

JEUDI 9 MARS 2006

Congrès d'étude de la FSU 28

« loi sur le handicap,
ce qui va changer
pour l'école »

Matin

Intervention de Gérard Prier responsable APF 28 (Association des Paralysés de France) et vice président du CD CPH (Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées) :

- La nouvelle loi resituée dans le contexte historique
- Ce que cette loi change pour l'école, pour les usagers
- L'appréciation du point de vue des usagers

Intervention de Emmanuel Guichardaz responsable national de la FSU du secteur éducation spécialisée :

- Ce que cette loi change pour l'école, pour les personnels
- L'appréciation du point de vue de la FSU

Débat avec la salle

L'après-midi, Ateliers :

- 1) Orientation des élèves
- 2) Les dispositifs départementaux (UPI et SESSAD), intégration scolaire des enfants
- 3) Distinction entre grande difficulté scolaire et handicap

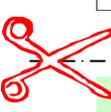
Modalités d'inscription :

1. Renvoyez-nous ce coupon complété par courrier :

FSU28 -
3 rue Louis Blériot
BP 81125 - Champhol
28304 Mainvilliers Cedex
ou mél (fsu-28@wanadoo.fr).

2. Nous vous enverrons **une convocation donnant droit à une autorisation d'absence à déposer auprès de votre supérieur hiérarchique** (plus d'informations vous seront données avec votre convocation) ; *le délai de la demande d'autorisation d'absence n'est pas d'un mois car il s'agit d'un congrès et non d'un stage de formation.*

3. Pour tout renseignement, appelez la **FSU 28 au 02.37.21.23.96.**



Congrès d'étude « loi sur le handicap, ce qui va changer pour l'école »

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Téléphone :

Fonction :

Établissement (école, collège, lycée, enseignement supérieur) :

Je souhaite prendre mon repas au lycée : Oui / Non